

**Monsieur le président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg St Honoré
75008 Paris**

Marcq en Baroeul, le 2 novembre 2017

Objet : Agence Européenne des Médicaments

Monsieur le président de la République,

Nous souhaitons attirer votre attention sur le processus en cours de relocalisation de l'Agence Européenne des Médicaments, aujourd'hui domiciliée à Londres. Ce dossier de la plus haute importance pour l'Union européenne, la France, la région Hauts-de-France et la métropole lilloise nécessite un engagement total des autorités françaises.

L'enjeu pour l'Union européenne est la préservation de la sécurité sanitaire

La relocalisation fait courir un risque important de rupture d'activité. Selon nos informations, un nombre conséquent de personnels de l'agence est prêt à la quitter si elle s'installe dans un pays qui n'offre pas des conditions satisfaisantes, à commencer par un écosystème sanitaire et de recherche suffisant. L'Agence prévient qu'une relocalisation dans 8 des 19 villes candidates lui causerait tant de perte d'effectifs qu'elle ne pourrait plus fonctionner, ce qui créerait une « crise de santé publique ». Comme pour toute entreprise, le maintien des agents en période de changement est la clé de la continuité de l'activité. Or, par sa très grande proximité de Londres par Eurostar, Lille est la ville qui peut le plus permettre un choix serein des personnels de l'agence et une transition douce. Les médias anglais l'ont bien compris en soulignant la possibilité de « *travailler à Lille et de vivre à Londres* ».

L'enjeu pour la France est son positionnement stratégique sur le secteur des industries de santé

La France est déjà un acteur majeur du marché des médicaments via son industrie pharmaceutique. Elle joue un rôle important dans le développement et l'évaluation des nouvelles molécules via l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM). Accueillir sur le sol national le régulateur aurait un impact considérable sur l'attractivité de notre pays sur les opérateurs, ce qu'ont prouvé Londres et le Royaume-Uni ces 20 dernières années. Or, le développement de la médecine prédictive va complètement rebattre les cartes. Le pays qui emportera la compétition sur la relocalisation de l'Agence deviendra incontournable pour les chercheurs et les industriels.

L'enjeu pour la région Hauts-de-France est un bond économique majeur, notamment dans le domaine de la santé

L'Agence Européenne des Médicaments représente 900 emplois directs et 3000 indirects en lien avec les 36 000 visites d'experts tous les ans. La relocalisation à Lille aurait un impact considérable sur le secteur de l'hôtellerie-restauration mais également sur la notoriété et l'attractivité de la région, sans parler de son écosystème sanitaire et scientifique déjà identifié comme hautement compétitif grâce

au CHRU, aux pôles EURASANTE et EURATECHNOLOGIES. En termes de création d'emplois, les enjeux sont tels qu'ils sont susceptibles de transformer tout un territoire grâce à notre engagement européen, ce qui ne serait pas neutre dans cette région en plein renouveau.

L'enjeu pour la métropole européenne de Lille est la possibilité d'accéder au rang de capitale européenne

La Métropole Européenne de Lille est située géographiquement au cœur de l'Europe, à 35 minutes en train de Bruxelles en partant de la gare Lille-Europe, point névralgique des Thalys, des Eurostar et des TGV. Seule métropole française avec 3 capitales européennes à moins d'1h20 de TGV, la métropole lilloise est ouverte sur l'Europe et notamment sur ses voisins européens : l'Angleterre, le Benelux et l'Allemagne. Ce territoire a intégré de longue date son caractère transfrontalier, multilingue et multiculturel. Chez nous vivent déjà 2,1 millions d'europeens dans le cadre de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai organisée sous la forme d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale.

L'implantation de l'Agence Européenne des Médicaments à Lille est l'opportunité de réconcilier la géographie et la politique en faisant accéder la métropole lilloise au rang de 3^{ème} capitale européenne de France, après Paris et Strasbourg ! Cette ambition représente un intérêt stratégique majeur pour la France, compte-tenu de notre proximité géographique avec Bruxelles.

Ce dossier de la relocalisation de l'Agence Européenne des Médicaments en France, à Lille, est exceptionnel dans ses différentes dimensions stratégiques : géopolitique, industrielle, sanitaire et humaine. Pour notre pays comme pour le territoire où nous vivons et travaillons, il représente un véritable « Game changer ». C'est pourquoi nous sommes convaincus que la qualité du dossier de candidature de Lille, saluée par la Commission européenne dans son rapport d'évaluation du 30 septembre, offre l'opportunité à la France de le défendre pleinement le 20 novembre.

Cette candidature, soutenue par tout un territoire, a été pour nous l'occasion d'améliorer notre offre d'accueil notamment pour les familles et leurs enfants en liaison étroite avec le ministère de l'Education Nationale.

Nous connaissons l'engagement de la Ministre Agnès BUZYN qui préside la Task force dédiée à la candidature ainsi que celui de Nathalie LOISEAU. Mais il nous a paru nécessaire, nous 59 acteurs économiques du Grand Lille, de vous rappeler l'importance de cette décision pour nos entreprises et pour ce territoire, que vous connaissez bien, et auquel nous et nos équipes sommes très attachés.

Aussi, nous vous remercions par avance de l'intérêt porté à notre démarche et restons à votre disposition pour échanger sur l'appui que nous pourrions vous apporter en vue du débat et du vote qui se tiendront le 20 novembre à Bruxelles.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de notre très haute considération.

59 entrepreneurs du Grand Lille
Co-signataires

Jean-Pierre LETARTRE
COMITE GRAND LILLE

Frédéric MOTTE
MEDEF HAUTS DE France

Philippe HOURDAIN
CCI HAUTS DE France

Yann ORPIN
CCI GRAND LILLE

Pascal BOULANGER
ENTREPRISES & CITES

Olivier TOMMASINI
FFB HAUTS-DE-France

Christophe RIBAULT
LILLE AGENCY

Luc DOUBLET
NORTH France INVEST

Bertrand LECLERCQ
ABILWAYS

Carine MOLINA
MADER

Patrick BERCHE
INSTITUT PASTEUR DE LILLE

Jean-Pierre GUILLON
VILOGIA

Gabriel D'HARCOURT
LA VOIX DU NORD

Xavier de MEZERAC
ONEY BANK

Patrice JACQUELIN
GUY DEMARLE GRAND PUBLIC

Barthélemy GUISLAIN
Association Familiale MULLIEZ

Octave KLABA
OVH

Nathalie BALLA
LA REDOUTE

Lucien LESAFFRE
LESAFFRE

Christophe BONDUELLE
BONDUELLE

Edouard ROQUETTE
ROQUETTE

Marie-Christine COISNE
SONEPAR

Régis DEGELCKE
AUCHAN

Vianney MULLIEZ
IMMOCHAN

Philippe YVERT
LEROY-MERLIN

Eric LARTIGEAU
CHR - OSCAR LAMBRET

Christian BEUCHON
LFB

Benoit LECLERCQ
CREADEV

Fabien DERVILLE
MOBIVIA

Francis HOLDER
BOULANGERIES PAUL

Bruno BONDUELLE

Jean-Sébastien GUIOT
SALTI

Philippe REMIGNON
Club GAGANANTS

Serge BOUTRY
AIRFLUX

Laurent MENISSEZ
MENISSEZ

Thierry MALOT
ATEIM

Victor OUTTERS
Groupe SYLVAGREG

François Dutilleul
Groupe RABOT DUTILLEUL

Jean-Yves MORISSET
DELOITTE & ASSOCIES

Eric DERELY
SERGIC

Joel TOULEMONDE
VERYWEAR

Jean-Charles DECONNINCK
GENERIX GROUP

Frédéric DELLOYE
CIAD

Eric COTTE
CIC NORD OUEST

Jean-Christophe MINOT
AEROPORT DE LILLE-LESQUIN

Gérard MULLIEZ

Francis PICHA
TRATO TLV

Jean-Pierre DANO
ALTAÏR

Philippe BEAUCHAMPS
Groupe RAMERY

Luc-Pierre VERQUIN
CAPVER SAS

Olivier VERLEY
ACTEO - THEOLOR

Francois DEQUESNE
GELPASS GROUP

Arnaud LEFORT
INDELEC

Alain DENIZOT
CAISSE D'EPARGNE HAUTS DE France

Dominique FREMAUX
FREMAUX

Jean-Pierre CHIVOT
THIRARD

Martin BREUVART
Groupe SWEETCO

Franck MONOYEZ
Groupe PROVOST

Valery DALLE
COUSIN FRERES